



**ACTUALITÉ**

Alleverd innove avec la "Place facile"



**LE COLLET D'ALLEVARD**

Un grand virage dans la gestion des remontées mécaniques



**ENFANCE**

Le nouveau restaurant scolaire municipal

# L'Allevardin

**Le conseil municipal  
des enfants vous souhaite  
une excellente année 2010**





**THEATRE** Tout public

**Dimanche 17 janvier** 17 heures

## 20 000 lieues sous les mers

Un spectacle hors norme où l'on retrouve le théâtre d'objets, de marionnettes, de rue, le conte et une prouesse d'acteur dans une mise en scène bouillonnante. Le public est immergé dans l'aventure jusqu'à se battre avec un requin et un poulpe géant de 13 m de long. Une heure de symphonie théâtrale, d'humour et de poésie fantastique pour tous publics où l'on va de surprises en surprises.

La Cité des Augustes - Tarifs : 10 et 13 €



**THEATRE - DANSE** Tout public

**Jeudi 18 mars** 19 heures

## La petite sirène

Ce spectacle sur le thème de la différence est une création de la MC2 de Grenoble qui le délocalise dans quelques communes rurales de la région grenobloise. D'après le conte de Hans Christian Andersen, mise en scène par Marie Potonet, du centre dramatique national des Alpes.

Tarif : 8 €



**CABARET-THEATRE** Tout public

**Vendredi 4 juin** 20 h 30

## Le cirque des mirages

Parker (au piano) et Yanowski (au chant) ont inventé le Cirque des Mirages, sorte de cabaret-théâtre expressionniste et fantasmagorique à l'univers trouble et envoûtant, qui défie nos sens, bouscule nos habitudes, explose nos carcans. Le Cirque donne à voir, à entendre, à rire, à penser. C'est une expérience totale, musicale, visuelle, textuelle, à la fois violente et poétique.

Yanowski et Fred Parker - Tarifs : 10 et 13 €

### Renseignements

Mairie d'Allevard-les-Bains  
Service communication  
☎ 04 76 97 50 24  
www.allevard.fr

### Réservation

Sur place, La Pléiade, du lundi  
au vendredi, de 18h à 20h  
Par téléphone ☎ 04 76 45 58 51  
du lundi au vendredi de 18 h à 20 h

# sommaire

## 3 Brèves

## 5 Vie Commerciale

## 6 Enfance

- Le nouveau restaurant scolaire municipal
- Le conseil municipal d'enfants à mi-mandat
- L'accueil de loisirs ouvert à Noël
- Sorties scolaires ski : appel aux bénévoles
- Le chéquier jeunes offert aux familles boursières

## 8 Actualité

- Allevard innove avec la "place facile"
- La commission cimetièrre
- La commission extra-municipale santé
- La commission extra-municipale jeunesse

## 10 Le Collet d'Allevard

- Un grand virage dans la gestion des remontées mécaniques

## 11 Sport

- La famille Dequidt, une tribu au service du judo-club
- Opération "la balle jaune"
- Beau succès pour le challenge d'escalade

## 12 Environnement

- Le réseau de chaleur et la chaufferie biomasse opérationnels en juin 2010
- Opération thermographie

## 13 Portrait

- La maison Hagé-Tourte, 3<sup>e</sup> génération de chocolatiers

## 14 Zoom sur les travaux

## 16 Vie associative

- Association "Arts en vie" : la culture pour tous
- Emprunt du matériel municipal de festivités
- L'association "Familles Rurales"

## 17 Ailleurs

- Voyage "urbanitaire" : les inondations de Pikine, au Sénégal

## 18 Vie en image

## 20 Infos municipales

- L'essentiel des séances des conseils municipaux

## 22 Expression politique

## 23 Dernières nouvelles

## 24 Agenda





### Collecte alimentaire: 370 kg de produits redistribués aux plus démunis

En collaboration avec la Banque alimentaire de l'Isère, 370 kg de produits ont été récoltés par le Centre Communal d'Action Sociale d'Alleverd au profit des plus démunis. La municipalité d'Alleverd remercie les habitants du canton pour leur générosité.

### Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2009

Vous avez 18 ans, ou vous êtes nouvel habitant sur la commune, vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre prochain. Documents à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile. En cas d'impossibilité de vous déplacer, il vous est possible de mandater une tierce personne munie de vos documents et d'une lettre de votre part attestant que vous l'autorisez à procéder à l'inscription à votre place. À noter : En cas de déménagement, n'oubliez pas d'informer la mairie d'Alleverd de votre nouvelle adresse afin que le service État civil puisse vous faire parvenir votre nouvelle carte électorale. En effet, un bon nombre de cartes électorales sont en attente au service État civil.

Contact : Françoise Barras  
☎ 04 76 97 00 71  
Courriel : f.barras@alleverd.fr

### La municipalité d'Alleverd forme ses citoyens aux premiers secours civiques

Depuis 2004, la municipalité encourage ses citoyens en leur offrant la possibilité d'accéder à cette formation d'une journée qui ne leur demande ni déplacement géographique, ni dépense puisqu'elle se déroule à Alleverd et est entièrement prise en charge par la mairie. C'est une formation normalisée en Europe dont le programme permet d'apprendre et de pratiquer les gestes élémentaires de secourisme et d'agir efficacement en attendant l'arrivée des secours. Dispensées par la Croix-Rouge, les formations reprendront le samedi 19 décembre, salle Veyton, de 8h à 12h15 et de 13h30 à 19h.

Martine Hannecart, accueil de la mairie  
d'Alleverd, ☎ 04 76 97 50 24  
courriel : accueil@alleverd.fr

### Les passeports biométriques

Depuis la création de la plateforme biométrique à la mairie d'Alleverd le 14 mai dernier, 422 passeports biométriques ont été délivrés en mairie d'Alleverd, repartis comme suit :

- Habitants d'Alleverd : 89
- Autres communes du canton d'Alleverd : 42
- Communes du Grésivaudan : 244
- Autres communes de l'Isère : 5
- Savoie : 40
- Autres départements : 2

Parallèlement, 250 cartes d'identité ont été délivrées depuis mai 2009.

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes où la notion de "service public" de proximité prend ici tout son sens ! Notons qu'Alleverd est l'une des rares communes du Grésivaudan à avoir accepté de prendre en charge cette mission, avec Domène.

### Participez à la prochaine exposition du musée !

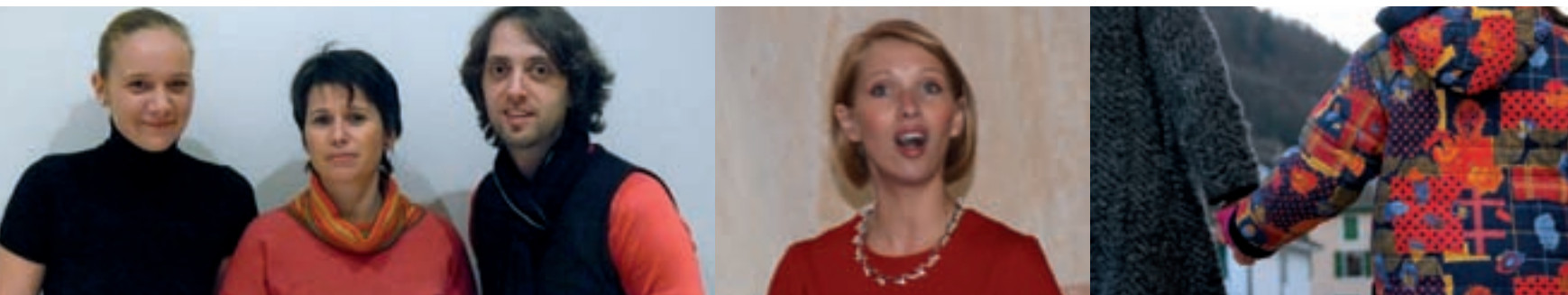
Le musée prépare actuellement sa prochaine exposition temporaire intitulée "En fanfare ! La musique populaire en pays d'Alleverd" qui sera présentée du 15 mai au 11 novembre 2010. Si vous souhaitez prêter, le temps de l'exposition, des instruments anciens, bannières, partitions, photographies ou tout autre document d'archive qui concernent l'histoire de la musique à Alleverd (fanfare, trompe de chasse, harmonie...), vous êtes invité à vous mettre en relation dès que possible avec le musée Jadis Alleverd.

Musée Jadis Alleverd, parc des Forges,  
Alleverd, ☎ 04 76 45 16 40  
Courriel : museejadis@alleverd.fr

### Le Tacot est arrivé à Alleverd

L'ouvrage collectif "Le Tacot, histoire d'un chemin de fer en pays d'Alleverd (1877-1968)" vient de paraître. L'épopée de ce chemin de fer construit par la société Schneider et C<sup>ie</sup> du Creusot pour le transport du minerai de fer, est retracée dans un ouvrage de 72 pages en couleur, illustré par une centaine de photographies. À l'heure des trains à très grande vitesse, il paraît intéressant de faire œuvre de mémoire pour se souvenir de ces trains qui furent construits dans des conditions difficiles. Celui-ci a marqué notre territoire en permettant le développement de son industrie sidérurgique et en devenant de ce fait un trait d'union entre les hommes dispersés dans les villages. Un cadeau de Noël idéal !

16 euros - Points de vente :  
musée Jadis Alleverd ☎ 04 76 45 16 40  
Office de tourisme ☎ 04 76 45 10 11



### **Cabinet de psychologie, art thérapie et kinésithérapie au 33, avenue de Savoie**

Juliette Olivier, Coralie Amstad et Florent Theis s'installent 33, avenue de Savoie à Allevard, à partir du 4 janvier 2010.

**Juliette Olivier** est psychologue, diplômée de l'Université Louis Lumière de Lyon en psychologie clinique et psychopathologie. Elle reçoit enfants et adultes pour des entretiens individuels, ainsi que des familles.

Sur rendez-vous, ☎ 0615726932

**Coralie Amstad** est Art thérapeute, formée à la psychothérapie et à l'art thérapie. Elle reçoit des adultes, des adolescents et des enfants en psychothérapie individuelle. Elle anime également, depuis 2008 à Allevard, des ateliers d'expression et de création pour les enfants et les adultes.

Rendez-vous et renseignements :  
☎ 0613181456

**Florent Theis** est masseur-kinésithérapeute D.E. Il dispense massages, rééducation fonctionnelle et posturale, ainsi que des traitements thérapeutiques et esthétiques en endermologie (LPG). Membre du réseau RESIC pour la prise en charge des insuffisants cardiaques, il propose également des rééducations en cardiologie et kiné respiratoire.

Soins à domicile et au cabinet  
☎ 0619113222

### **Claire Sacchi, Cantatrice lyrique Professeur de chant et de technique vocale**

Claire est installée à Allevard avec sa famille depuis quelques mois. Cantatrice lyrique, elle a bénéficié d'une formation "classique" durant 10 ans. Aujourd'hui, elle se produit en public, enseigne et anime tout ce qui peut avoir trait à la voix. Ses cours s'adressent aussi bien aux chanteurs (amateurs ou confirmés) qu'aux orateurs qui ressentent le besoin d'améliorer leur technique de prise de parole (enseignement, puériculture, monde de l'entreprise...).

Claire Sacchi recrée actuellement son entreprise "Abachoum" à travers laquelle elle propose des ateliers-spectacles pour sensibiliser les enfants de 3 mois à 4 ans au fonctionnement de leur voix : Comment ça marche, à quoi sert-elle ?

Globalement, Claire Sacchi travaille sur l'outil "voix", parlé, chanté, écouté... aussi bien auprès des adultes, qu'auprès d'un très jeune public, puisqu'elle aborde également un travail à destination des futurs parents qui s'intéressent à l'impact de leur voix sur leur fœtus. Le 16 mai 2010, Claire Sacchi se produira à La Pléiade, accompagnée de Michel Gauthier Lurthy au piano, l'occasion de découvrir ce nouveau talent à Allevard.

☎ 0610747062

Courriel : abachoum\_claire@yahoo.fr

### **Famille d'accueil : un métier à découvrir**

Le Conseil Général de l'Isère recrute des assistants familiaux dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. Un assistant familial est avant tout un professionnel qui accueille un enfant au sein de sa famille. Il intègre une équipe de professionnels de l'Aide sociale à l'Enfance. Sa famille devient "Famille d'accueil". Le rôle des familles est essentiel pour aider l'enfant à se construire, panser ses plaies et forger sa personnalité dans le respect de ses liens familiaux. L'assistant familial accueille des enfants temporairement séparés de leur famille, celle-ci n'étant pas en mesure d'assurer leur éducation pour différents motifs : accidents de la vie, maltraitance, difficultés relationnelles... La loi de 2005 accorde aux assistants familiaux le statut d'agent de la fonction publique et leur assure formation et rémunération.

"Les enfants placés en famille d'accueil ne sont pas forcément des enfants difficiles. Ils ont besoin d'un lieu stable, sans conflit, où ils peuvent grandir en toute sérénité" explique une famille d'accueil depuis plus de 20 ans. Ils parlent de leur métier avec passion tout en reconnaissant que c'est "un investissement de tous les instants".

Renseignements :

Monique Detter, médecin chef de service PMI  
Nicole Lamarca, chef de service ASE  
Direction territoriale du Grésivaudan  
☎ 0456581600



### La Grignott' à jeux

La Grignott' à jeux est le nouveau salon de thé ludique de la rue Charamil. Élisabeth Soudé propose à sa clientèle de découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer en mettant à sa disposition près de 30 jeux de société pour tous les goûts et tous les âges. Un concept très original dans un lieu convivial et chaleureux où il est possible de manger midi et soir. Élisabeth a mis en place une restauration rapide avec un menu unique : tarte ou soupe maison et dessert maison, le tout confectionné avec des produits régionaux et bio ou issus du commerce équitable. La carte des boissons (thés, tisanes, cafés et jus de fruits) est impressionnante par sa diversité.

Élisabeth Soudé organise également les goûters d'anniversaire (jusqu'à 8 enfants) et bien d'autres animations comme des ateliers d'écriture animés par un professionnel, des après-midis "contes" avec l'intervention d'une conteuse, des animations autour d'un nouveau jeu de société.

Ouvert tous les jours, de 12h à 22h, sauf le mardi.

Une partie de jeux : 3 euros par personne

Carte mensuelle : 10 euros par personne

Menu unique midi et soir : tarte ou soupe, dessert au choix, café, ou thé, ou infusion : 11 euros.

**La Grignott' à jeux**

3 rue Charamil

☎ 04 76 13 42 87

### Boulangerie-Pâtisserie Galifret

Début novembre, de nouveaux propriétaires ont investi la boulangerie-pâtisserie place du Temple. Camille et Odile Jauffret, deux sœurs, et Jean-Baptiste Galipon nous arrivent tout droit d'Espagne, où ils tenaient le même type de commerce. C'est un choix de vie qui les a conduits à Allevard. Le choix d'une surface plus petite, où ils peuvent davantage s'investir dans les préparations, et celui de la montagne pour leur passion du parapente. Camille est spécialisée dans la pâtisserie, Odile s'occupe plus particulièrement de la vente et Jean-Baptiste est au fournil pour la préparation du pain.

Leurs projets : développer le pain au levain, le pain aux ingrédients, proposer des grosses pièces et une invitation régulière à la découverte avec par exemple "le pain du mois". Côté pâtisserie, ils s'orientent vers une diversification de ce qui peut être proposé à Allevard, avec un développement des tartes. Camille nous promet bientôt des macarons qu'elle semble impatiente de confectionner...

Tous trois se disent heureux de leur nouvelle vie et Allevard les accueille avec plaisir.

**Boulangerie-pâtisserie Galifret**

2, place du Temple

☎ 04 76 13 36 39

Ouvert de 6h30 à 13 h et de 15h30 à 19h30

Fermeture le lundi et le dimanche

après-midi

### Novice PC : assistance en informatique

Philippe Bichet met au service de la population ses compétences en informatique. Il se déplace auprès des particuliers qui souhaitent s'initier aux techniques de l'informatique et d'internet. Maintenance, installation, vente de matériel, information, formation et bien d'autres services que vous pouvez découvrir sur le site de Novice PC : [www.novicepc.fr](http://www.novicepc.fr)

☎ 04 76 13 53 60 ou ☎ 06 28 23 71 80

## L'Allevardin

Édité par

la commune d'allevard-les-bains

Place de Verdun - 04 76 97 50 24

**Directeur de la publication :**

Philippe Langenieux-Villard

**Rédaction :**

Bernadette Buzaré, Karine Tellier

**Conception graphique et mise en page :**

Karine Tellier

**Photos :** Bernadette Buzaré

**Édition :** Au Bristol.

Papier PEFC certifié

**Distribution :** La Poste

**Tirage :** 4 000 exemplaires

**Dépôt légal :** décembre 2009

ISSN 1270-0061



# Le restaurant scolaire municipal

**Opérationnel depuis le 5 novembre 2009, le restaurant scolaire municipal accueille jusqu'à 110 enfants par jour, soit toutes les écoles maternelles et une grande partie des écoles élémentaires. Présentation de ce nouvel établissement par Monique Hilaire, adjointe chargée de la famille, de l'éducation et de la jeunesse.**



**A**près une attente légitime des Allevardins, le restaurant scolaire a investi les murs de la cantine de l'ancien collège, que le Conseil Général a mis à la disposition de la municipalité le premier jour des vacances scolaires de la Toussaint. Il a fallu une semaine de travaux et 70 000 euros d'investissement à la municipalité pour que l'accueil des scolaires soit rendu possible le 5 novembre dernier. Dans un premier temps, la remise aux normes des réserves, des vestiaires du personnel recommandée par les services vétérinaires, sera réalisée. D'ici juin, les murs seront rafraîchis. En juillet 2010, un sas d'entrée et des toilettes seront créés pour faciliter l'accueil des enfants pendant l'hiver.

La mise en place du restaurant scolaire s'est organisée à personnel constant. Cette mission représente plus de 200 heures de travail par semaine. Laurent Roy est responsable de la cuisine, secondé par Christine Brunet qui travaillait auparavant à la garderie périscolaire. L'élaboration des repas se fait avec l'agrément d'une infirmière scolaire.

La cuisine préparée sur place est composée principalement de produits frais. Une démarche avec des producteurs locaux est envisagée et se développera notamment en tenant compte des quantités qu'ils peuvent produire. Dès la rentrée scolaire 2010/2011, le restaurant scolaire bénéficiera de deux services et accueillera jusqu'à 280 enfants par jour.

## Le principe de fonctionnement

Les inscriptions se font à l'année, au mois, ou à la semaine. Les fiches de renseignements et d'inscription sont téléchargeables sur le site de la mairie et les menus consultables en ligne ([www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)).

La municipalité réfléchit d'ores et déjà à la mise en place d'un nouveau système d'inscription sur internet et sur serveur vocal. Plus tard, ce système pourrait être étendu à

d'autres services municipaux comme l'étude, la crèche, l'accueil de loisirs et l'école des sports. Opérationnel dans d'autres communes iséroires, ce système permet beaucoup moins d'interférence et de saisie manuelle, une plus grande souplesse pour les parents (les enfants pourront être désinscrits jusqu'à 24 heures à l'avance). Tous les parents seront informés de ce nouveau dispositif par une réunion d'information.

## Les tarifs

Tarif normal par repas : 5 €

Tarif famille nombreuse : 3,50 €

Tarif social (QF < 510) : 2 €

La municipalité propose également un tarif aux enseignants des écoles communales et au personnel municipal : 4 euros et 6 euros pour les invités dans le cadre de leur travail. L'inscription se fait en mairie, 48 heures à l'avance. ■

Laurent Roy est responsable de la cuisine. En 2010/2011, il préparera jusqu'à 280 repas par jour.



## L'accueil de loisirs ouvert à Noël



Le service enfance/jeunesse de la mairie d'Allevard a organisé pour ces vacances d'automne un programme diversifié avec du sport, des ateliers manuels, une sortie pêche et un spectacle pour clôturer cette semaine où les parents ont été conviés. Pour la première fois, l'équipe d'encadrement avait pris en charge le temps des repas. Cette nouveauté avait été demandée par des parents dans le cadre de la commission extra-municipale enfance/jeunesse. Pour les vacances de Noël, l'accueil de loisirs fonctionnera les 21, 22 et 23 décembre 2009 aux horaires habituels. Programme téléchargeable sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

Renseignements et inscriptions au PIJ,  
Maison des Forges  
☎ 04 76 13 50 60

## Sorties scolaires ski de fond et ski alpin : appel au bénévolat

L'école élémentaire d'Allevard recherche des accompagnateurs et des encadrants pour les sorties scolaires de ski de fond et de ski alpin. Possibilité est offerte aux volontaires souhaitant devenir encadrant de passer leur agrément ski gratuitement.

Contact : Madame Belleau,  
directrice de l'école élémentaire  
☎ 04 76 97 54 62

## Le chéquier jeunes Isère offert aux familles boursières

Le chéquier jeunes Isère, ce sont 8 euros pour 80 euros d'avantages offerts par le Conseil Général aux collégiens pour leurs activités culturelles, sportives et de loisirs. L'élève doit faire la demande du chéquier jeune auprès de son collègue. Le CCAS de la municipalité d'Allevard rembourse ensuite le montant du chéquier, soit 8 euros, à toute famille boursière allevar-dine qui en fait la demande, sur justificatifs.

## Enfance

# Le conseil municipal d'enfants à mi-mandat

Depuis un an déjà, les jeunes conseillers municipaux se réunissent une fois par mois dans la salle du conseil municipal. Sous la direction d'Aurélié Bernard, animatrice au service jeunesse, les 20 enfants se sont partagés en deux groupes de travail : "aménager ma ville" et "faire vivre ma ville".



Lors du week-end "Escalade", le conseil municipal d'enfants a réalisé une très belle fresque avec des graffeurs professionnels

**A**près une première phase d'études, l'heure est à la mise en place des projets ; un budget de 20 000 euros pour leurs deux années de mandat, accordé par la municipalité, leur permettra de les réaliser.

### "Aménager ma ville"

Les jeunes conseillers souhaitent installer une pyramide de cordes au lac de la Mirande (coût : 20 000 euros). En cours de validation par le conseil municipal des adultes, ce projet devrait voir le jour au printemps 2010.

D'autres projets sont en cours de réflexion comme la fabrication de panneaux signalant le skate parc et la piste VTT/BMX, la fermeture du parking du lac de la Mirande un week-end par mois afin de pouvoir faire du roller en toute sécurité.

### "Faire vivre ma ville"

À la fête du sport en famille, les jeunes ont tenu un stand "parcours du combattant". Lors du week-end escalade, le 21 novembre dernier, (journée des droits de l'enfant), ils ont réalisé une très belle fresque sur le thème de l'enfance avec des graffeurs professionnels. Ils ont tenu un stand "création de décorations" au marché de Noël, ont réalisé une carte de vœux pour les personnes âgées et distribué les colis de Noël aux résidents de la Ramée.

D'autres projets sont à l'étude comme l'organisation d'une journée environnement avec démonstration de skate, VTT/BMX, ou bien encore l'obtention du label "ville, amie des enfants" en partenariat avec l'UNICEF. ■

# Alleverd innove avec “la place facile”

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2009, la municipalité d'Alleverd souhaite aller plus loin pour faciliter le stationnement des personnes à mobilité réduite, habitant le canton, en créant 5 places de stationnement “LA PLACE FACILE”, réservée aux personnes âgées et aux femmes enceintes ou ayant des enfants en bas âge (moins d'un an).



## Sur un plan pratique ?

Une carte est délivrée par la mairie d'Alleverd sur présentation de justificatifs (copie de la carte grise et une photographie d'identité). À l'exception des personnes âgées, cette carte aura une durée de validité d'un an. Sur le plan réglementaire, il s'agit d'une zone bleue adaptée.

## Où ?

- Place de Verdun (centre-ville)
- Place du Temple (centre-ville)
- Avenue Louaraz (devant La Poste)
- Rue de la Gorge (proximité bâtiments associatifs, bibliothèque, commerces...)
- Parking face à La Pléiade (proximité salle polyvalente et écoles)

Les places faciles sont de couleur jaune.

Mise en service depuis le 1<sup>er</sup> décembre, la place facile, lorsqu'elle est désormais utilisée par un véhicule non autorisé, coûte aux contrevenants une amende de 11 euros.

## À qui s'adressent ces places de stationnement ?

- Les personnes âgées de plus de 80 ans habitant le canton d'Alleverd,
- les femmes enceintes ou ayant des enfants en bas âge (moins d'un an).

## Pourquoi ?

La commune d'Alleverd dispose actuellement de 18 places de stationnement destinées aux personnes handicapées, détentrices du macaron GIC.

Les personnes âgées, les femmes enceintes ou ayant des enfants en bas âge ne rentrent pas dans les critères qui leur permettraient

de bénéficier d'une facilité de stationnement. Pas toujours simple pourtant lorsqu'on devient âgé, lorsqu'on est une future maman, ou lorsqu'on se déplace avec des enfants en bas âge de trouver un stationnement de proximité.

La ville d'Alleverd a jugé utile de faciliter le stationnement de ce public en lui réservant des places exclusives, c'est d'ailleurs une première nationale sur le domaine public municipal.







## La commission extra-municipale jeunesse

Afin de répondre au mieux aux attentes des parents et des adolescents en matière d'accueil, d'activités, de prévention et de soutien, la commission extra-municipale jeunesse et le service jeunesse de la mairie d'Allevard ont élaboré un questionnaire. Il est anonyme. Ce questionnaire a été envoyé par la poste, il est également téléchargeable sur le site internet de la mairie ([www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)).

Toutefois, si vous souhaitez recevoir les résultats de cette enquête ou les suites qui lui seront données, vous pouvez laisser vos coordonnées postales ou votre adresse mail à la fin du questionnaire.

C'est au travers de vos demandes que la commission extra-municipale jeunesse et le service jeunesse pourront faire évoluer les services proposés par la commune.

La commission extra-municipale jeunesse et le service jeunesse vous remercient du temps que vous voudrez bien consacrer pour répondre à ce questionnaire.

Celui-ci est à retourner :

- au PIJ, à la Maison des Forges (boîte prévue à cet effet)
- en mairie d'Allevard (boîte aux lettres)
- par mail ([pijallevardfr@yahoo.fr](mailto:pijallevardfr@yahoo.fr))

**Présidente :** Monique Hilaire

**Membres :** Jérôme Benedetti, Gaston Biasi, Carole de La Cruz, Fabienne Lebe, Marie-France Montmayeur, Catherine Pagonis, Carole Simoes, Carine Theys, Anne Le Meillour, Jérôme Payan, Aurélie Bernard.

## La commission cimetière

Mise en place au printemps la commission cimetière a, dans un premier temps, fait un inventaire complet des concessions, sous la responsabilité compétente de Georges Biboud et de Marcel Lambert.

Toutes les concessions ont été photographiées. Celles qui arrivaient à échéance ou étaient en état d'abandon ont été recensées et pour la Toussaint, des panneaux y ont été apposés afin de profiter du passage des familles pour obtenir des informations.

Le cimetière comporte au total 800 concessions. Il y en a une trentaine de disponibles.

Le columbarium comporte 39 emplacements dont 12 sont libres.

La gestion actuelle est difficile car il faut recouper différents documents. Les plans sont anciens. La gestion future du cimetière sera entièrement informatisée, la cartographie des emplacements sera réalisée. Pour faciliter le repérage (plan à l'entrée du cimetière), des noms seront donnés aux allées.

La commission propose d'ajouter un point d'eau dans la zone B et quelques bancs,



**Installer des bancs et créer un jardin du souvenir, parmi les projets.**

de créer un jardin du souvenir, de prévoir l'extension du columbarium et constate qu'à long terme, le cimetière actuel est suffisant.

**Président :** Georges Biboud

**Membres :** Marcel Lambert, Marie-Christine Papazian, Louis Rousset, André Tavel Besson.

## La commission extra-municipale santé

La commission extra-municipale "santé" explore les moyens de mettre en œuvre une information et des manifestations sur le thème de la santé.

Pour le mois de mars, ce groupe de travail prépare une soirée d'information aux familles sur le thème de la maladie d'Alzheimer : mieux connaître cette pathologie, mieux comprendre le malade et mieux appréhender ses conséquences. Un médecin ou une infirmière devraient apporter, de façon simple et claire, des réponses aux questions des familles.

Par ailleurs, la commission travaille à l'élaboration de manifestations dans le cadre de l'année de la santé. Une première réunion

rassemblant les chefs d'établissements scolaires, les thermes, des infirmières... s'est déroulée en novembre afin de définir les grands axes.

La commission santé souhaite également éditer un document d'information comprenant les coordonnées utiles de professionnels de santé.

Toute personne qui souhaiterait venir enrichir cette commission est la bienvenue, il suffit de prendre contact avec Martine Kohly en mairie.

**Présidente :** Martine Kohly

**Membres :** Chantal Darbon, Yvette Doz, Christine Seidenbinder, Janick Cariou, Dominique Bertiaud, Nathalie Ponsord.

# Un grand virage dans la gestion des remontées mécaniques

**Depuis l'été, la régie des remontées mécaniques est devenue municipale, dirigée par un conseil d'exploitation. Entretien avec Marc Rosset, le nouveau président du conseil d'exploitation de la Régie.**

### Comment la station du Collet d'Allevard a-t-elle vu le jour ?

La station du Collet d'Allevard est née en 1955 de la volonté de quelques personnes qui croyaient fermement au développement de l'Or blanc et des sports d'hiver.

On peut citer Paul Chataing, Marcel Sorrel, Pierre Dissez, Paul Gautier, Paul Giraud qui ont été les membres fondateurs de la SAPAMA (Société Anonyme pour Aménagement du Massif d'Allevard) en 1951. La première remontée mécanique a été construite en 1955 à Malatrait après la construction de la route. La SAPAMA a assuré seule, de 1955 à 1987, le financement des travaux d'aménagements et la construction des remontées mécaniques. Contrairement aux stations voisines qui ont été largement financées par des fonds publics, la Sapama n'a jusqu'alors utilisé que des fonds privés pour son développement, hormis le télé-siège de Malatrait construit par la commune d'Allevard en 1955. En 1987, Claude Buttard a eu l'idée géniale de créer le ski nocturne pour favoriser l'activité des restaurateurs sur le Collet. La première remontée mécanique financée par la collectivité a été le TS du Grand Paul en 1988. Et c'est à partir de cette date que la collectivité est intervenue régulièrement à travers le Syndicat Intercommunal du Collet (Allevard et La Chapelle du Bard) pour financer les travaux de pistes, le TS des Tufs en 2002, le TS du Super en 2005, le TK des Marmottons à Prérond, la retenue de Fontaine terre...

### Pourquoi avoir mis en place une gestion municipale ?

La gestion des remontées mécaniques a été réalisée jusqu'en 1999 sous la forme d'une concession. Après une période de transition



qui a conduit le Syndicat du Collet à racheter l'ensemble des appareils, une mise en concurrence, type loi Sapin, a permis de confier en délégation de service public sous forme d'une régie intéressée l'exploitation du domaine skiable à la SAPAMA, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2002, et cela pour une durée de 7 ans. À l'automne 2008, le syndicat intercommunal du Collet a donc relancé une mise en concurrence. Celle-ci n'a pas permis d'obtenir d'offres économiques intéressantes (les coûts proposés étant largement supérieurs à ceux de 2002). Les collectivités (communes de La Chapelle du Bard et d'Allevard à travers le syndicat du Collet) ont donc décidé de prendre en régie directe la gestion du domaine skiable.

### Comment vous y êtes-vous pris ?

Tout a été très vite car l'objectif de départ du Conseil Syndical était de poursuivre l'exploitation sous la forme d'une délégation. Il a donc fallu, entre le 15 avril et le 1<sup>er</sup> juin 2009, créer la régie autonome d'exploitation des remontées mécaniques, intégrer l'ensemble du personnel de la SAPAMA, racheter la billetterie, les ateliers, le matériel, mettre en place la trésorerie... Je crois que notre plus grande satisfac-

tion est d'avoir pu assurer à partir du 12 juillet l'activité DEVALKART qui a connu un grand succès cet été, avec l'aide du syndicat du Collet, sous la présidence de Gérard Magnin, qui n'a pas ménagé ses efforts pour aplanir toutes les difficultés. La régie est désormais dirigée par un conseil d'exploitation constitué de 4 personnes (président: Marc Rosset, vice présidents: Pascal Croibier, Georges Zanardi, Daniel Zanardi - La Chapelle du Bard). Pour la partie opérationnelle, Éric Clavilier assure la fonction de Chef d'exploitation, et Françoise Blusson assure la direction administrative. Je tiens à remercier personnellement Claude Buttard et Pascal Chataing qui ont permis une reprise de l'exploitation dans la continuité et la réalisation des travaux et des aménagements qui permettent d'envisager sereinement la poursuite de l'activité.

### Quels sont les changements pour la saison 2009/2010... ?

Le TS des Plagnes a été entièrement révisé cet été pour lui permettre d'assurer encore une saison d'exploitation. La politique tarifaire qui privilégie l'équité des usagers nous a conduit à remettre en cause un certain nombre d'avantages et de gratuités même si les décisions n'ont pas été faciles à prendre. Quelques mesures compensatoires ont été prises, comme la création d'un forfait étudiant et + de 65 ans à 8 € la semaine.

### ... et vos projets pour la saison 2010/2011 ?

Nous prévoyons le remplacement du télé-siège des Plagnes, l'ouverture d'une nouvelle piste à Prérond et la création d'une piste de VTT et d'un jardin Alpin sur Malatrait. ■



## Beau succès pour le challenge d'escalade



Les 21 et 22 novembre derniers, l'association Bréda Roc, présidé par Frédéric Sanseau, a organisé deux journées ouvertes au public. Le vendredi soir, le cinéma Bel'donne faisait salle comble avec la projection du film "Au-delà des Cimes". Le samedi était consacré à la découverte de l'escalade. Environ 500 visiteurs de tous âges ont essayé le mur d'escalade et assisté aux ateliers proposés (jeux en bois du conseil municipal des enfants, atelier de secours en montagne, démonstration de full contact, démonstration de gymnastique, stand de matériel d'escalade...).

Dimanche, 14 clubs de l'Isère étaient au rendez-vous pour le challenge microbes-poussins-benjamins. Les quatre clubs les plus éloignés (représentants 125 personnes) ont bénéficié de la mise à disposition, par la municipalité, d'un transport collectif dans le cadre d'une démarche environnementale.

Parallèlement à la compétition, il était proposé aux visiteurs une formule loisir avec des ateliers techniques mis en place et tenus par les bénévoles de Bréda Roc.

Après la compétition, les 134 participants se sont retrouvés pour la remise des médailles, en présence de l'équipe de Bréda Roc, des responsables des clubs, de Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Alleverd et de Martine Kohly, adjointe au Maire chargée de la Vie Sportive et de la Santé. Cadeaux, diplômes étaient distribués avant de partager tous ensemble un goûter entièrement bio.

## Opération "la balle jaune": un geste éco-citoyen pour tous les acteurs de tennis

Cette opération lancée par le comité départemental de tennis de l'Isère, consiste, d'une part, à collecter toutes les balles usagées utilisées lors des tournois dans les clubs affiliés à la Fédération Française de Tennis, et d'autre part à les recycler pour la fabrication de sols sportifs.

Les joueurs de tennis du Pays d'Alleverd sont invités à déposer leurs balles usagées à l'accueil de la mairie d'Alleverd.

## Sport

# La famille Dequidt: une tribu au service du judo-Club



**D'**abord, il y a le père Christophe, 48 ans, infirmier psychiatrique et trésorier du Judo-club depuis de très nombreuses années. À 43 ans, il se décide à enfiler un kimono. Les progrès sont rapides, il enchaîne les compétitions, puis les tournois chez les vétérans, notamment aux mondiaux de Belgique et récemment les championnats d'Europe en Italie. Christophe, c'est un investissement à 100 % dans ses entreprises et il vient de le prouver en obtenant le 1<sup>er</sup> dan en ceinture noire, après seulement 5 ans de pratique. Tout simplement remarquable. Ensuite, il y a Béatrice, Béa pour les amis, la mère, cadre hospitalier. Présidente du club depuis une dizaine d'années, elle a fait un peu de judo, mais Béatrice trouve davantage sa place dans le bénévolat. Outre son investissement très important dans son rôle de présidente, c'est un peu la maman du club, celle qui soigne les blessures, reconforte, encourage, soutient...

Vient Marion, la fille, 19 ans, étudiante et athlète de haut niveau. Marion a démarré le judo enfant, elle est tenace. Encouragée et soutenue par ses parents, elle est aujourd'hui championne de France et Vice-championne d'Europe FSGT. C'est une fidèle du club d'Alleverd où elle est restée très impliquée. À 8 ans, Marion rêvait d'être pilote de chasse, à 19 ans, elle suit une classe de prépa qui pourrait bien l'emmener très haut dans le ciel.

Suit Antoine, son frère, à l'inverse de sa sœur, il fait le choix de poursuivre des études dans la terre. Antoine n'est pas judoka, mais répond toujours présent pour aider le club, encourager les siens...

Le judo club regroupe aujourd'hui presque 200 adhérents. Un succès que l'on doit très largement à la passion et à l'investissement de la famille Dequidt. Cela méritait bien un grand coup de chapeau! ■

# Le réseau de chaleur et la chaufferie biomasse opérationnels en juin 2010

**Contrairement à beaucoup de communes de la vallée, la ville d'Allevard ne pourra jamais, de par sa géographie, accéder au gaz de Ville. Aujourd'hui, 80 % des maisons individuelles et des collectivités utilisent le fuel, énergie très polluante et soumise à de gros effets spéculatifs.**

**L**e bois qui est une richesse abondante a du mal à se structurer en filière, et pourtant, c'est certainement, à l'avenir, l'énergie dont le prix sera le plus stable. Créer une chaufferie, c'est donner un débouché à la filière et lui permettre de se développer. C'est aussi et surtout une économie de 1800 tonnes de CO<sub>2</sub>. Aussi, Allevard s'est engagée, en 2006, dans la réalisation d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie biomasse qui fut retardée par les obtentions de subvention, elles-mêmes liées à l'effet pétrole. Grâce à la mise en place du "fond chaleur" par l'État en 2009, les subventions atteindront 2,1 millions d'euros. Le chantier a démarré officiellement en septembre 2009. Entretien avec Marc Rosset, adjoint à l'environnement en charge de ce projet.

### Quelles ont été les motivations de la municipalité quant à la réalisation d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie biomasse sur la commune ?

Les enjeux sont importants, le projet permettra de répondre aux opportunités de développement de la ville et structurer la fourniture d'énergie sur le long terme au profit de tous.

Près de 65 % du réseau de chaleur seront utilisés par les bâtiments communaux (mairie, thermes, futur musée, La Pléiade, bâtiments de la gendarmerie, ancien collège...). En septembre, l'eau de la piscine municipale sera chauffée entièrement par le réseau. 30 % du réseau seront mis à la disposition des entreprises, et 18 % utilisés par les particuliers. Même si l'investissement est lourd (4 635 767 euros d'investissement pour 2,1 millions d'euros de subventions), les économies d'énergie sur le long terme seront conséquentes.



### Quels sont concrètement les enjeux environnementaux de cette réalisation ?

Pallier la hausse du coût des énergies fossiles fut l'une de nos premières motivations. Il faut savoir que, la chaufferie utilisera 91 % d'énergie renouvelable. Le pan sud de la toiture sera couvert de panneaux photovoltaïques capables de convertir directement le rayonnement du soleil en énergie électrique. Le groupement de ces panneaux permettra d'obtenir un "champ photovoltaïque" et donc une énergie renouvelable, qui sera revendue 55 centimes par kWh et permettra d'éviter plusieurs tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'environnement.

### Quel type de bois va alimenter la chaufferie-bois ?

70 % du bois utilisé seront des bois de récupération non traités (les bois flottants des barrages par exemple) provenant d'une usine de recyclage de la Savoie; 30 % seront des plaquettes forestières issues de la plateforme du Touvet.

### Les particuliers qui souhaitent faire des économies d'énergie auront-ils accès au réseau de chaleur ?

Oui dans les faits. Mais il faut savoir que les coûts de raccordement risquent d'être chers donc

économiquement peu intéressants. Cependant, la municipalité a mis en place l'opération "thermographie" et propose aux particuliers un diagnostic très complet de leur habitation avec des possibilités de subventions municipales qui sont à l'étude pour l'aide à l'isolation.

### Même si votre périmètre est actuellement défini, peut-on envisager de nouveaux clients se raccordant au réseau de chaleur ?

En effet, il est tout à fait possible d'intégrer de nouveaux clients. L'installation a été dimensionnée avec une réserve de puissance disponible de 20 %.

### Le chantier du réseau de chaleur va-t-il considérablement perturber la circulation ?

Je ne connais pas de chantier de cette ampleur sans perturbation. Cependant, les travaux évoluent à une vitesse impressionnante. La circulation risque d'être difficile, place de Verdun, et rue du 8 mai, pendant l'hiver. La municipalité profitera de cette opportunité pour rénover les réseaux d'eau et d'assainissement et permettre ensuite au CG38 de refaire le tablier. ■





## Opération thermographie

Suite aux images de thermographie réalisées sur la commune d'Allevard en février dernier, 130 Allevardins ont pris contact avec la municipalité d'Allevard pour prendre connaissance de la qualité d'isolation de leur résidence. Sur ces 130 personnes, 4 d'entre elles ont choisi d'aller plus loin en demandant un diagnostic très complet réalisé par l'AGEDEN et en collaboration avec Claire Sanseau, architecte conseil de la mairie d'Allevard.

Ces diagnostics sont pris en charge par la municipalité et la Régie Électrique municipale avec toutefois une contribution demandée au propriétaire (133 euros pour un logement, 166 euros pour 2 ou 3 logements, 200 euros pour plus de 3 logements). Les diagnostics seront nécessaires pour préparer les dossiers d'aide car trop de travaux d'isolation ne ciblent pas les mesures prioritaires.

Renseignements :

Claire Sanseau, mairie d'Allevard-les-Bains

☎ 04 76 97 00 75

Courriel : c.sanseau@alleverd.fr

AGEDEN, ☎ 04 76 23 53 50



## Visite de maisons "basse consommation d'énergie" et "énergie renouvelable"

Le 24 octobre dernier, la municipalité d'Allevard, en partenariat avec la Régie Électrique et l'AGEDEN, organisait la visite de deux maisons "basse consommation d'énergie" et "énergies renouvelables", construites sur la commune. Les Allevardins ont pu se familiariser avec les nouveaux matériaux bioclimatiques (poêle à granulés, panneaux solaires, briques monomur...) et s'enrichir d'une multitude de conseils auprès des propriétaires.

## Portrait

# La maison Hagé-Tourte, 3<sup>e</sup> génération de chocolatiers

**C'est en 1936 que Marguerite et Théodore Hagé, arrivés d'Alsace, construisent le bâtiment rue des Thermes, alors une grange, pour installer leur boulangerie. La boutique n'ouvre que l'été, ils ont pour clientèle les nombreux curistes en séjour à Allevard.**

**E**n 1949, leur fils Jules et son épouse Suzanne reprennent la boutique. À la boulangerie viennent s'ajouter la chocolaterie, pâtisserie, la confiserie, la glacerie et un salon de thé pour les dégustations sur place. Jules s'occupe de toute la confection, Suzanne gère la boutique. Jules devient un "visage" d'Allevard par son investissement dans la vie de notre commune. C'est en 1974 que Jules passe le relais à sa fille Martine, épouse de Gérard Tourte pâtissier-chocolatier de profession. Ils arrêtent le salon de thé, et s'investissent très largement dans la pâtisserie-chocolaterie-glacerie. "C'étaient de très belles années" nous a confié Martine.

Malheureusement, Gérard décède en 1992. Martine poursuit alors seule l'activité. Elle embauche Roger Durand, pâtissier chocolatier pendant 10 ans.

En 2002, Martine Tourte fait le choix de poursuivre uniquement l'activité chocolaterie après le départ de son employé.

C'est depuis 2007, que l'histoire de famille semble à nouveau poursuivre son chemin. Julie et Émilie, les deux filles de Martine et Gérard Tourte, s'installent à nouveau à Allevard après des études à Paris et différentes expériences professionnelles à l'étranger. Elles sont employées par leur mère et s'investissent dans l'entreprise familiale. Émilie prend les commandes du laboratoire. Diplômée en pâtisserie-confiserie, avec une



mention complémentaire en chocolaterie, elle met en application son savoir et son expérience professionnelle. Julie, formée à la gestion, assure davantage la partie administrative et la vente.

Aujourd'hui, la maison Hâgé-Tourte confectionne le chocolat toujours dans la tradition artisanale, en petite quantité afin d'assurer la fraîcheur du produit et s'adapte aux désirs de sa clientèle. Leur spécialité : les boules de neige à base de chocolat noir, de noix de Grenoble et de praliné. Ne leur demandez pas la recette, elle est tenue secrète depuis 73 ans. ■

Chocolaterie et Confiserie Hagé-Tourte

29, rue des Thermes

☎ 04 76 97 52 63

[chocolateriehagetourte@hotmail.fr](mailto:chocolateriehagetourte@hotmail.fr)

Ouvert du mardi au dimanche



1



1



# Zoom sur les travaux

## Le réseau chaleur

La mise en place du réseau chaleur se poursuit. Les travaux de l'avenue de Savoie sont terminés. Des sondages sont actuellement effectués rue du 8 mai pour un début des travaux en janvier.

La mise en place du réseau chaleur, qui doit relier la future chaufferie bois à l'Épinette, aux différents bâtiments publics et privés devrait s'achever en juin.

Seront rattachés à la chaufferie bois la piscine, le collège, l'ancien collège, La Pléiade, les écoles, les thermes, l'hôtel de ville, la gendarmerie ainsi que des bâtiments privés comme les logements OPAC de la rue des Moulins et La Ramée.

## La chaufferie bois

Après les travaux de terrassement, la pose de la chaudière est prévue pour la deuxième quinzaine de janvier. Compte tenu de son volume, les murs seront montés après son installation.

## Le collège est terminé, les élèves installés

Le nouveau collège est achevé. Après les vacances de la Toussaint, les 398 élèves ont pu découvrir leur nouvel outil de travail. D'une surface totale de 5600 m<sup>2</sup>, le collège est composé de 1845 m<sup>2</sup> d'espaces verts, de 1643 m<sup>2</sup> de cour de récréation,

2



2







1

210 m<sup>2</sup> de préau, de 20 salles de cours (toutes équipées en vidéo projection et informatique), d'un espace technique comprenant 3 salles de science, 2 salles de technologie, 1 salle informatique, 1 salle de musique, 1 salle d'arts plastiques, d'une salle polyvalente de 150 m<sup>2</sup>, d'un CDI de 190 m<sup>2</sup>, et d'une cantine pouvant accueillir jusqu'à 400 demi-pensionnaires. Il est doté de 3 logements de fonction, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble du bâtiment, qui peut accueillir jusqu'à 500 élèves, a été construit dans le respect de la norme "Haute Qualité Environnementale", avec notamment une toiture végétalisée, une isolation extérieure pour éviter les ponts

thermiques, de l'eau chaude produite par des panneaux solaires, des bois locaux pour les résineux ainsi que du chêne et une centrale double flux pour le traitement d'air.

### Les abords du collège

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'extérieur du nouveau collège viennent de prendre fin avec la mise en place de l'éclairage public. Coût total des travaux : 1 million d'euros financés à 48 % Mairie d'Allevard – 51 % Syndicat du collège regroupant les communes d'Allevard, de Saint Pierre d'Allevard, de La Chapelle du Bard, de La Ferrière, de Pinsot, et de Morêt de Mailles.

### Extension du réseau route du Moutaret

110 mètres d'extension du réseau d'eaux usées ont été réalisés route du Moutaret  
Coût : 23 000 euros.

### Le skate park

Aidés d'une entreprise, les jeunes Allevardins fréquentant le skate park, ont rénové la rampe et un module.  
Coût : 2 000 euros.



4

# Arts en vie : la culture pour tous

**Créée en 2007 par Nathalie Charlieux, l'association "Arts en vie" a pour finalité l'accès à l'expression artistique pour le plus grand nombre.**

**D**ans ce cadre, l'association organise, une fois par mois, des visites d'expositions ou de sites remarquables sur le plan artistique ou culturel. Les excursions se font le plus souvent à la journée et comprennent, outre la visite proprement dite, une conférence ou une visite commentée du site ou de l'exposition. Le but est de désacraliser les œuvres d'art et d'histoire en permettant aux participants d'acquiescer facilement des clés de compréhension des œuvres qu'ils découvrent afin de les appréhender dans la simplicité et le plaisir. L'association est ouverte à tous, enfants et adultes, et Nathalie Charlieux met un point d'honneur à ce que tous les adhérents trouvent leur place. Valable l'année scolaire, l'adhésion à l'association est de 10 euros, elle comprend l'assurance, elle permet de participer à toutes les excursions pour l'année 2010 et de recevoir la fiche détaillée de chaque visite.

Les réservations pour les excursions peuvent se faire à tout moment (10 jours au plus tard avant leur déroulement), par courrier à l'adresse de l'association.



**Programmes des visites à venir (tarifs comprenant le transport et les visites) :**

**Samedi 16 janvier, Lyon**

Exposition d'art textile contemporain, musée des tissus. Collection d'art moderne, musée des Beaux-Arts. Tarif : 47 €

**Samedi 6 février**

100 chefs-d'œuvre du Städel Museum de Francfort. Fondation de l'Ermitage de Lausanne. Tarif : 42 €

**Samedi 6 mars**

Journée consacrée à l'art et à la civilisation gallo-romaine. Lyon et Saint Romain en Gal  
Tarif : 40 €

**Samedi 27 mars**

Musée d'égyptologie de Turin. Tarif : 55 €

**Samedi 8 mai**

Journée en Haute-Savoie. Jardin des 5 sens à Yvoire. Jardins secrets à Rumilly  
Tarif : 42 €

**Du vendredi 4 au dimanche 6 juin**

Week-end à Toulouse et à Albi  
Tarif non déterminé

Parallèlement à cette activité, Nathalie Charlieux a démarré, depuis novembre, un atelier de création textile qui fonctionne une à deux fois par mois selon le nombre de participants. Limité à 7 personnes, l'atelier fonctionne à la Chapelle du Bard. Nathalie fournit le matériel artistique. ■

**Association Arts en Vie**

**Nathalie Charlieux**

Préjenton - 38580 La Chapelle du Bard

☎ 0964 23 69 34

Courriel : artsenvie@orange.fr

## Matériel de festivités

La municipalité d'Allevard rappelle aux associations et aux particuliers que la demande de matériel de festivités doit être déposée en mairie au minimum dix jours avant la manifestation. Les fiches de demandes sont à disposition à l'accueil de la mairie et téléchargeables sur le site de la mairie ([www.allevard.fr](http://www.allevard.fr))

## L'association "Familles Rurales"



Fondée il y a plus de soixante ans, "Familles Rurales" est une association loi 1901, ne relevant d'aucune sensibilité politique, confessionnelle ou catégorielle. La fédération nationale a été reconnue d'utilité publique. Son but : défendre l'intérêt des familles, les accompagner dans leur mission d'éducation, créer les services dont elles ont besoin.

Sur le site [www.familles.rurales.org](http://www.familles.rurales.org), vous trouverez toutes les actions menées, au niveau national ou départemental, formations BAF A BAFD, service consommateur etc.

Créée à l'initiative de Madame Darbon, l'association d'Allevard développe et gère le club couture (mercredi après-midi, salle Charrière), le centre de loisirs "le Furet" situé dans le parc thermal. Petite structure de 20 places, le centre accueille les enfants de 5 à 12 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de 8 h à 18 heures. En 2008, le centre a été ouvert 106 jours. Les enfants y ont découvert la vie locale. Ils ont profité pleinement des ressources touristiques du canton : chiens de traîneaux, raquettes au Barioz, patinoire, Parc Bonzai Aventure, Poney Club, baignades à la Mirande et à la piscine, bibliothèque, ferme auberge du Bessard, trois mini-camps au Centre Jeanne Géraud au Collet et bien d'autres encore... Depuis la Toussaint, la nouvelle directrice Sophie Archier met son dynamisme et ses idées au service des enfants.

**Renseignements :**

> Centre de loisirs Le Furet :

☎ 06 33 36 67 19 (Directrice)

ou ☎ 04 76 71 75 92 (Président)

Courriel : furet.allevard@gmail.com

> Le coin Kangourou, point de rencontre enfants parents, le vendredi local du RAM

Renseignements : ☎ 04 76 71 79 66



# Voyage “urbanitaire” : les inondations de Pikine, au Sénégal

**Pierre Borghi est Allevaradin. Titulaire d’une licence de sociologie, il suit actuellement, à l’université de Grenoble, un master “urbanisme, habitat et coopération internationale”.**

## Pikine, une ville surpeuplée et l’une des plus pauvres du Sénégal

Bâtie sur une nappe phréatique asséchée, Pikine est une ville de plus d’un million d’habitants. Longtemps, l’urbanisation s’y est faite sans planification ni réseau d’assainissement. Aujourd’hui, la situation est grave. Les années de sécheresse ont fait place aux fortes saisons des pluies. Pour vaincre les inondations qui se succèdent depuis les années quatre-vingt-dix, les habitants dépourvus de ressources, ont effectué des remblais à l’aide de déchets, entraînant de gros problèmes sanitaires (pollution de l’eau, épidémies, moustiques...). Démunis devant l’ampleur des dégâts qui demande une restructuration urbaine colossale, les acteurs locaux ont fait appel à l’aide internationale.

C’est lors d’une conférence universitaire que Pierre prend connaissance de la situation dramatique de Pikine. Pendant ses congés scolaires de l’été 2009, il décide de vivre sa première expérience humanitaire et de mettre bénévolement ses connaissances universitaires au profit des plus démunis.



Lors d’un forum, Pierre présente aux acteurs locaux le fruit de ses réflexions.

Il prend contact avec l’ONG “Urbaniste Sans Frontière”. Cette organisation suisse porte le projet “urbaDTK”, une plateforme multi-acteurs unis autour d’un objectif commun: la résolution des inondations et la restructuration des quartiers de Djiddah Thiaroye Kao, l’une des communes d’arrondissement de Pikine. Il finance son voyage avec l’aide de la “bourse jeunes” que lui accorde le Conseil Municipal d’Allevar. Sur place, Pierre travaille à mettre en place un Comité Local d’Urbanisme, chargé d’identifier les habitants de la commune, d’en planifier son développement et de travailler à l’élaboration d’un plan d’urbanisme communal. Pendant trois mois, il partagera, avec deux autres étudiants, le quotidien des habitants de Pikine.

Il lui faudra d’abord rencontrer tous les acteurs locaux, comprendre le protocole, faire un inventaire des différents quartiers insalubres, soit identifier les causes profondes de la situation... avant d’établir une première “feuille de route” des actions à mener pour gérer les inondations à long terme. Au fil des semaines, Pierre établit des pistes de travail en matière d’urbanisme. Puis il met en place un forum qui lui permettra de présenter le fruit de ses réflexions aux chefs de quartiers, aux notables et à des intervenants dans les domaines de l’hydraulique et de l’aménagement. “La plupart des acteurs locaux ont approuvé notre démarche et ont souligné la nécessité de structurer les institutions communales pour agir” explique Pierre. La restructuration urbaine est en route, le chemin est encore long mais les espérances sont là. “Des fonds devraient être dégagés pour créer un poste de coordinateur, et former les différents acteurs locaux; cela permettrait de finaliser notre travail en permettant aux acteurs locaux d’en assurer le suivi et la réalisation selon leurs besoins et ressources locales”.

Aux dernières nouvelles, le projet de Pierre et sa



À Pikine, les années de sécheresse ont fait place aux fortes saisons des pluies.



Les algues formées par les eaux stagnantes envahissent la ville.

méthode font tâche d’huile. D’autres communes de Pikine cherchent à suivre le même chemin pour améliorer les conditions de vie et d’habitat. Quelques semaines après son retour, Pierre revient enrichi professionnellement et humainement de cette première expérience. Il poursuit aujourd’hui son master et prépare déjà son prochain voyage humanitaire qui se déroulera en février 2010, dans le cadre de ses études. Destination: Madagascar où Pierre, fort de son expérience au Sénégal, pourrait intervenir sur des problèmes d’urgence, de reconstruction et de prévention des dégâts liés aux cyclones qui sévissent sur l’île entre janvier et avril. ■

1



# La vie en images

## Match d'Impro

Le 18 novembre dernier, 430 spectateurs se sont déplacés à La Pléiade pour le Match de théâtre d'improvisation Isère/Québec. Allevard recevait la ligue d'Impro 38 face à l'équipe nationale de Québec très réputée, les Québécois étant les créateurs du match d'improvisation. Le système de réservation avait pour la première fois été mis en place. 300 places étaient déjà vendues avant l'ouverture des portes. L'occasion aussi d'inaugurer le bar de La Pléiade, ouvert du lundi au vendredi, de 18 heures à 22 h30 et durant les manifestations organisées par la municipalité.

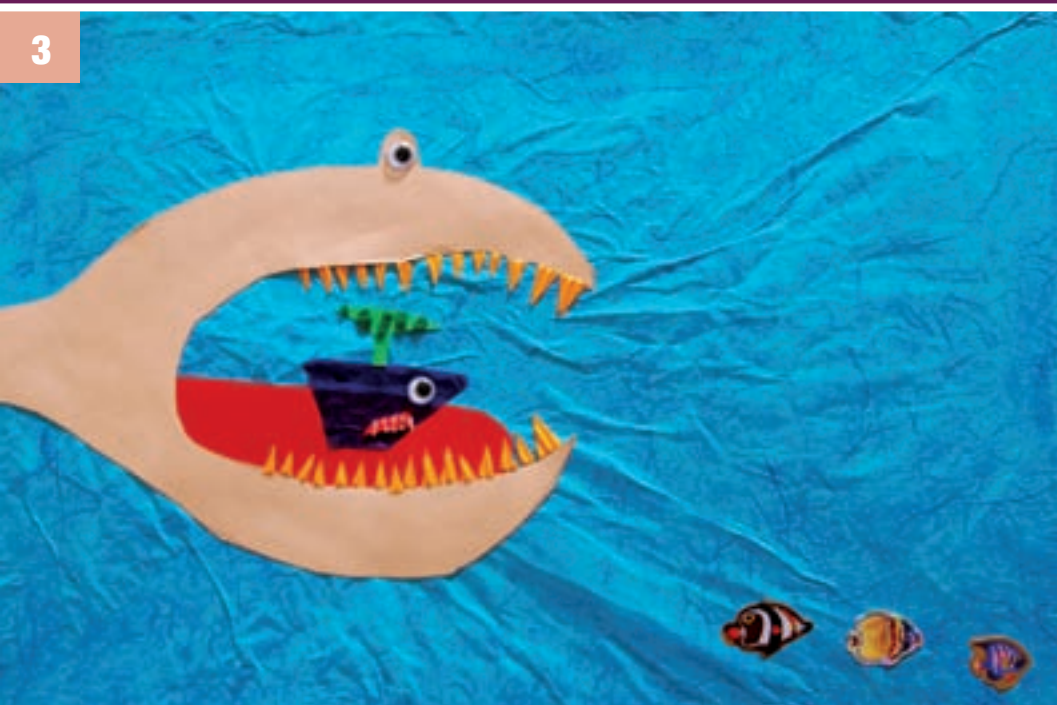
1



## Allev'art en Belledonne

L'association "Allev'art en Belledonne", présidée par Christiane Narp, a réussi, cette année encore à organiser un très beau salon dans la galerie Niepce de l'établissement thermal. Peintures et sculptures de nos artistes régionaux étaient exposées avec cette année un invité d'honneur, Sir Blondin, dessinateur, photographe, sculpteur, graphiste et peintre. Ce rendez-vous annuel a toujours beaucoup de succès auprès du public comme auprès des artistes qui viennent toujours exposer avec bonheur.

3



4







2



## La naissance d'un album

Évelyne Guyennon est bibliothécaire à Allevard. Dans le cadre de sa formation de bibliothécaire (option jeunesse), elle a animé un projet d'écriture avec une classe de CE2 de l'école élémentaire publique, avec leur instituteur, Michel Hannecart. Ils ont écrit et illustré leur premier album, un vrai petit chef-d'œuvre qui a fait l'objet, en octobre, d'une exposition en mairie. Cet album a été modestement édité par la mairie. Chaque élève a pu être récompensé de son travail, lors d'une réception, en obtenant un exemplaire final de "La faim d'un rêve". Une belle expérience pour ces écrivains en herbe.

## 47<sup>e</sup> Congrès de la Fnaca

Le 17 et 18 octobre dernier, le 47<sup>e</sup> Congrès départemental de la Fnaca s'est déroulé sur le canton. Samedi, 250 congressistes se sont retrouvés à Saint-Pierre pour travailler dans les différentes commissions. Dimanche, à Allevard, les responsables locaux du département, accompagnés de leurs épouses, se réunissaient à La Pléiade pour la journée de clôture. La majorité des députés et des sénateurs du département, le président du conseil général, le représentant du Préfet, le conseiller général du Touvet, les maires et le conseiller général du canton d'Allevard étaient présents. Au monument aux morts, les participants ont rendu hommage aux soldats morts pour la France et aux six Allevardins

tombés pendant la guerre d'Algérie. Bernard Moncenis, Président cantonal et Vice-Président départemental de la Fnaca et 50 bénévoles ont beaucoup œuvré pour l'accueil de ces 800 convives.

## Cérémonie du 11 novembre

De nombreux Allevardins sont venus commémorer l'armistice le 11 novembre dernier. Les Maires d'Allevard et de Saint-Pierre étaient réunis pour la première fois de l'histoire, pour rendre hommage aux soldats morts durant la grande guerre. À leurs côtés, les représentants de l'Umac, de la Fnaca, la gendarmerie, les pompiers, les représentants du corps enseignant, les présidents d'associations et de très nombreux enfants.



5



# L'essentiel des séances des conseils

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2009

Le Maire rend hommage à Philippe Bouffard, Maire d'Allevard de 1983 à 1989.

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser la modification des tarifs du musée (unanimité),
- d'autoriser l'augmentation de la rémunération des restaurateurs scolaires de la cantine de 2,5 % (unanimité, moins 4 abstentions L.Rousset, H.Cassar, S.Ursella, C.Barbotte),
- d'autoriser la signature de l'acte notarié concernant la cession gratuite de Simone Buttard, de la parcelle à la commune pour la mise en place d'une défense incendie au Bessey (unanimité),
- d'autoriser la signature de la convention avec la société Téléalas qui propose la mise à jour de la cartographie communale en direction des utilisateurs de GPS ou du site Mappy sur internet (unanimité),
- de faire appel au lycée professionnel Le Bréda pour la préparation du buffet lors de l'inauguration de La Pléiade (unanimité),
- de verser une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association "La Roue Libre" pour doubler sa collecte de fond, lors de la manifestation "Le Tour du Pays d'Allevard" en direction de l'association SOS Village d'enfants (unanimité),
- d'autoriser la signature du contrat avec Futur Prod, 394,68 euros TTC pour la fête du Sport (unanimité),
- de verser au titre d'aide aux athlètes de haut niveau, 1500 euros au Club Cycliste de Seyssins à l'attention de Jules Pijourlet, Allevardin sélectionné pour les Championnats d'Europe et les Championnats du Monde cyclisme (unanimité),
- de prendre en charge les frais d'inscriptions au concours d'équitation pour trois Allevardines (E.Mantez, D.Mantez, C.Poitevin) pour un montant de 180 euros (unanimité),

• d'autoriser la signature de la convention de formation pédagogique à intervenir avec le CREPS Rhône-Alpes (unanimité),

• d'adhérer à l'association "Avenir Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère" pour 30 euros pour 2009 (unanimité),

• d'accepter le principe de mettre à disposition des locaux pour le déroulement du référendum sur la privatisation de La Poste, le 3 octobre 2009 (unanimité).

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

Le Conseil Municipale décide :

- d'autoriser le Maire à signer l'accord de conciliation proposé par le Tribunal de Commerce de Grenoble qui prévoit pour la SAEM du Domaine thermal : - La reconduction des lignes de trésorerie à court terme pour un montant de 390 000 euros, l'apport par la commune, au plus tard le 31 janvier 2010, d'un prêt d'un montant de 100 000 euros dans le but de renforcer la trésorerie de la SAEM (unanimité),
- que les cartes de 10 et 20 entrées de la piscine vendues en 2009 ayant un caractère non nominatif, seront valables en 2010. Il en sera de même pour l'avenir, les cartes de l'année "n" seront valables l'année "n +1" (unanimité),
- de vendre à Mademoiselle Léone et Monsieur Hemmerlin le bâtiment situé au 22 rue Étienne Tallard au prix de 3 000 euros (unanimité),
- de charger Monsieur le Maire de la vente de l'ancien centre de secours au prix de 350 000 euros (le parking restant propriété communale) (18 voix pour, 2 abstentions (L. Fall et F. Cohard) – 1 contre (Georges Zanardi) – S.Ursella, C.Barbotte, H.Cassar, L.Rousset ne prennent pas part au vote),
- d'autoriser le Maire à effectuer des démarches et à signer tous documents afférents au dossier "d'accession sociale à la

propriété : aide de la commune pour l'obtention de pass foncier, pour 20 logements dans la résidence Le Florestal" (unanimité).

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2009

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges entre la communauté de communes du Pays du Grésivaudan et ses communes membres (unanimité),
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant concernant la modification du taux de prélèvement communal, compte tenu des difficultés financières du Casino, pour une durée de cinq mois, maintenant à 9 % le prélèvement au lieu de 11 % (unanimité, moins 4 abstentions : L.Rousset, H.Cassar, S.Ursella, C.Barbotte),
- de fixer les tarifs pour les frais de secours : front de neige : 91 euros, zone rapprochée : 168 euros, zone éloignée : 280 euros, zone exceptionnelle : 750 euros. Accueil au poste : 10 euros (unanimité),
- de fixer le tarif annuel du loyer des locaux mis à disposition de l'École de Ski Français à 2 780 euros (unanimité),
- de se porter acquéreur d'une licence IV appartenant à Monsieur et Madame Rey pour 4 500 euros (unanimité),
- de modifier la délibération du 28/9/09 concernant l'aide la commune pour l'obtention du "Pass-foncier" pour 20 logements dans la résidence Le Florestal (unanimité),
- d'autoriser Monsieur le maire à signer les contrats avec les compagnies devant se produire à La Pléiade (unanimité),
- de facturer aux associations toute demande de clé supplémentaire pour La Pléiade (unanimité),
- de verser au comité de jumelage une subvention exceptionnelle de 1 500 euros (unanimité),



# municipaux



Conseil municipal décentralisé à La Pléiade - Juillet 2009

- de verser à l'association des donneurs de sang une subvention exceptionnelle de 1 500 euros pour avoir mis leur local, place du temple, à la disposition de la commune pour la restauration scolaire (unanimité),
- de verser au titre de l'aide apportée au sportif de haut niveau: 500 euros à Robin Delhomme, inscrit sur les listes espoirs du comité dauphiné de ski, 1 500 euros au Judo Club pour Jessica Croatto, Cassandra Pinto, Tiffen Kismoune sélectionnées au pôle espoir de Judo (unanimité),
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat avec la sté Générale Protection, pour 229,75 euros mensuels, concernant l'alarme des ateliers communaux (unanimité),
- de retenir la société Eden (mieux disante) concernant le nettoyage des bâtiments communaux (unanimité),
- après la consultation faite auprès des riverains, de procéder à la dénomination de la rue située entre la rue du Clos et le chemin des Perrières. Cette rue s'appellera "la rue des Templiers" (unanimité).

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal décide :

- qu'un chèque de caution d'un montant de 5 000 euros sera exigé lors de la demande d'autorisation de débardage (pour toute opération de plus de 40 m<sup>3</sup>) (unanimité),
- d'envisager, en l'absence de renouvellement de médecins sur le canton d'Allevard, le vieillissement de la population et la non-équation du système de garde, de résoudre ce problème d'une absolue nécessité en favorisant l'arrivée de nouveaux professionnels de la santé. Il est envisagé de transformer l'hôtel de ville en centre médical et d'accueillir dans les locaux de l'ancien collège tous les services municipaux.
- d'autoriser Monsieur le Maire, d'une part à signer la convention concernant une avance en compte-courant de 345 000 euros à intervenir avec la SAEM du Domaine Thermal et d'autre part à signer l'avenant éventuel de reconduction (unanimité),
- de se porter acquéreur du hangar, propriété de la SAEM du domaine thermal,

conformément à l'avis des Domaines, pour un montant de 55 000 euros (unanimité),

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de mission d'expertise pour la SAEM du Domaine Thermal (unanimité),
- d'autoriser l'utilisation de la cantine scolaire par des adultes extérieurs: personnel communal (4 euros) et extérieurs (6 euros) invités dans le cadre du service communal (unanimité),
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié de la vente de la maison du curiste, située dans le parc thermal, en vue de la création d'un restaurant, sur la base d'un prix de vente minimum de 70 000 euros (unanimité),
- de remercier Monsieur Mallein-Gerin pour le don d'une gravure.

• de fixer les tarifs des spectacles organisés par la commune à La Pléiade pour la saison 2009/2010: Salle Casserra: tarif normal 13 euros – Tarif réduit 10 euros / Salle de l'Atelier: tarif normal 10 euros – Tarif réduit 8 euros (unanimité),

• de fixer au vu du budget présenté; à 2 757,30 euros la subvention à l'ADSPA (service soins à domicile) (unanimité),

• d'autoriser le maire à signer le mandat de vente sans exclusivité avec Allevard Immobilier concernant l'hôtel de France (unanimité),

• de facturer aux associations toute demande de clé supplémentaire: une clé passe 44,90 euros - une cylindre: 22,30 euros, et toute demande de badge d'entrée supplémentaire: 24 euros (unanimité).

> Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr) (rubrique mairie/conseil municipal/séances)



### “Aimons Allevard”

#### ...et bonne santé !

Chacun sait bien que l'essentiel réside d'abord dans la santé. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, nous avons engagé une action assez unique : celle qui permet à chaque Allevardien de connaître les premiers gestes pour secourir ou venir en aide à un proche. Il s'agit là d'un acte de prévention. Plus de 200 Allevardiens en ont déjà bénéficié grâce à nos pompiers hier, à la Croix-Rouge désormais.

Mais notre inquiétude concerne aujourd'hui la santé quotidienne des habitants du canton, notamment sur le week-end, compte tenu du nombre décroissant de médecins installés.

Alors que la population d'Allevard a presque doublé depuis 20 ans, le nombre de médecins installés a été divisé par deux...

Notre priorité vise donc à accueillir de nouveaux professionnels de santé et à leur offrir des conditions optimales d'exercice de leur profession : un lieu unique, central, à proximité de stationnements, offrant au public un espace regroupé.

Nous nous engageons dans cette démarche avec le désir d'associer à ce projet l'installation de médecins spécialistes, susceptibles de renforcer notre capacité thermique.

La France est touchée par une baisse très importante de médecins de ville, et certains secteurs sont même aujourd'hui totalement dépourvus de médecins.

Nous voulons, dès maintenant, éviter une telle perspective pour notre canton.

Soutenir les médecins déjà installés, attirer de nouveaux professionnels, rassembler dans un espace adapté et visible, confortable et partagé, tous nos professionnels : telle est notre ambition.

Elle est conforme aux engagements pris voilà deux ans. Elle s'impose aujourd'hui avec urgence.

Sur le sujet, comme sur tous les points essentiels de nos décisions municipales, nous espérons être soutenus à l'unanimité.

L'équipe “Aimons Allevard” avec Philippe Langenieux-Villard

### “Allevard Action Citoyenne”

#### Il faut DI-VER-SI-FIER

Économie locale :

Notre analyse et nos efforts -avec la majorité municipale- pour soutenir les thermes et maintenir l'activité ski à un bon niveau ne suffisent plus pour garantir notre avenir économique.

L'urgence est là. Il faut sans attendre diversifier notre offre touristique et redéfinir notre positionnement. C'est à cette condition que nous pourrions sortir de la spirale de la régression économique. D'autres villes l'ont fait et ont réussi. Pourquoi pas nous ?

Personnes âgées :

Nous demandons de façon récurrente que soit réalisé un accueil de jour pour les personnes âgées et ceux qui les soutiennent. Cette proposition ne suscite aucune réaction de la part de la majorité municipale. Et nous venons encore de passer à côté d'une belle opportunité avec le programme immobilier de l'avenue de Savoie (OPAC).

Suivi des dossiers :

Nous avons demandé un bilan de l'activité de la piscine pour l'été 2009. Afin de prévenir la pollution de l'air par les solvants contenus dans les matériaux plastiques et les colles, nous avons proposé que soit réalisé un bilan sur la qualité de l'air à l'intérieur des locaux de la crèche.

Nous attendons toujours les réponses promises.

S'investir en 2010 :

Vous avez envie de vous investir et de participer à la vie locale ? Vous souhaitez être mieux informé ? Pour suivre l'actualité locale et l'activité municipale avec un autre regard, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Pour une année 2010 sous le signe des idées nouvelles.

Hervé Cassar  
Sylvie Ursella  
Yohan Payan  
Caroline Ponsar  
Louis Rousset

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de “L'Allevardin”.



# Gaston Tavel s'est éteint



“Je viens d’apprendre avec beaucoup d’émotion la disparition de Gaston Tavel, ancien Maire de la Ferrière. Gaston Tavel, au-delà d’une vraie gentillesse, possédait un véritable talent de médiateur cherchant en toutes circonstances à trouver des solutions qui assurent à chacun, une réponse adaptée à ses besoins. Défenseur attentif du massif des Sept Laux, acteur intelligemment engagé dans la naissance d’un Pays d’Allevard intercommunal, Gaston Tavel a offert en outre une disponibilité et une honnêteté de jugement à tous ceux qu’il servait. La vallée du Haut Bréda peut être fière de la manière dont il a rempli sa mission d’élu, et je lui suis personnellement reconnaissant de tous les conseils avisés qu’il m’a toujours prodigués pour remplir mes tâches électives.”

Philippe Langénieux-Villard  
Maire d’Allevard et Conseiller Général

Gaston Tavel est né à La Ferrière le 25 novembre 1924, veuf de Germaine Sadoux. Il était le fils de Virginie Rey née en 1894 à La Ferrière et d’Achille Tavel né en 1893 à La Ferrière et élu maire de La Ferrière, de 1925 à 1945. Gaston Tavel fut adjoint au maire de Flavius Vaussenat en 1959 pendant 3 mandats, puis maire en 1977 pendant 4 autres mandats soit 42 ans d’énergie et de conviction pour administrer la commune de La Ferrière. Il fut également impliqué lors de la création de la station des 7 Laux et participa activement à la vie des 7 Laux en tant que président de la SEMT 7 Laux. Il fut aussi président de la Régie d’électricité puis participa au conseil d’administration jusqu’en 2009.

## État-civil

### NAISSANCES

- Aydan, Paul Forthmann ..... 29/08
- Lorenzo, Jean-Charles, Jean-Louis Carella..... 06/09
- Noah, Yoni Tissot..... 09/09
- Apolline, Françoise Tessot..... 15/09
- Léo Renard ..... 18/09
- Nolan, Chad Puyo ..... 17/09
- Guilhem, Pierre Collin ..... 24/09
- Esteban, Alain, Jean-Loup Creux ..... 04/10
- Ethan, Pierrick Besson..... 11/10
- Soenn, Adam, Kodja Jacquemet ..... 12/10
- Loan, François, Michel Kissler ..... 16/10
- Rémi Zappia ..... 23/10
- Yaël, Samuel, Victor Rebboah..... 04/11
- Léo, Noël, Jean David ..... 10/11
- Gianni Franchi ..... 12/11
- Brendon, Guillaume, Guy-Noël Daveloose ..... 13/11
- Manon David-Cavaz..... 12/11
- Léo Moncenis-Chonchon ..... 11/11
- Zoé, Fleur Sibille..... 10/11
- Amélya El Mahroug ..... 14/11
- Maxence, Loan Pois-Pompée ..... 16/11
- Jude Ben Mohamed..... 13/11

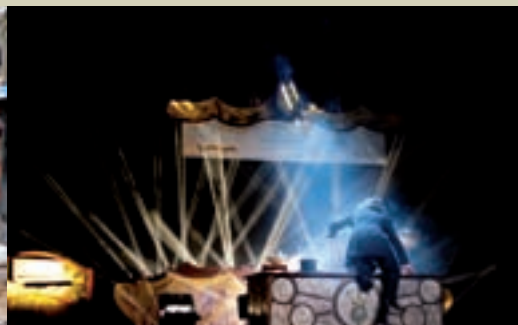
### MARIAGES

- Stéphane Devidal et Cécile Thomasson ..... 05/09
- Ludovic Brise et Aurore Deligat ..... 12/09
- Christophe Dutheil et Virginie Bardaro..... 12/09
- Laurent Scriven et Nadia Castan..... 12/09
- Gérard Gavet et Annie Million ..... 26/09
- David Ciesielski et Séverine Raimondi..... 26/09
- François Tardivel et Christine Gromier ..... 21/10

### DÉCÈS

- Louise, Alice Sailler Veuve Moncenis-Chonchon ..... 09/09
- Pédro Marin ..... 09/09
- José Antonio Rodriguez..... 21/09
- Jean, Ambroise Bellon ..... 17/09
- Yvonne, Marie, Juliette Tavel ..... 28/09
- Georgette, Paule Achard Veuve Saurat..... 29/09
- Daniel, Michel, Laurent Chabert..... 01/10
- Luc, François Sanz ..... 19/10
- Antonia, Nardino Veuve Salute ..... 28/10
- Édouard, René Cavagnat..... 05/12

# Agenda



## VENDREDI 18 DÉCEMBRE

### Ski nocturne, lancement de saison

5 € par personne. Animation musicale.  
10 pistes éclairées de 20h à 22h30. Formule  
Retrouvaille avec raclette ou fondue chez les  
restaurateurs du Collet.

Organisateur : Remontées mécaniques

## LES 19 ET 20 DÉCEMBRE

### Tournoi de foot en salle

Clubs isérois et savoyards

La Pléiade

Toute la journée, à partir de 9h

Organisateur : Pays d'Allevard Football Club

## MARDI 22 DÉCEMBRE

### Ski nocturne animé

Vin chaud et feu d'artifice sur les pistes

Organisateur : Office de Tourisme

## JEUDI 24 DÉCEMBRE

### Arrivée du Père Noël sur les pistes

17h : fondue au chocolat des enfants

18h : descente aux flambeaux des moniteurs

de l'ESF, participation des enfants et  
des adultes, inscription à l'ESF du Collet  
d'Allevard.

Organisateur : Office de Tourisme

## VENDREDI 8 JANVIER

### Cérémonie des vœux du Maire à la population

La Pléiade, à 19 heures

## SAMEDI 9 JANVIER

### Concert du nouvel an

avec l'Harmonie d'Allevard

La Pléiade, à 18 heures

## DIMANCHE 17 JANVIER

### 20000 lieues sous les mers

Un spectacle hors norme où l'on retrouve le  
théâtre d'objets, de marionnettes, de rue, le  
conte et une prouesse d'acteur dans une mise  
en scène bouillonnante.

La Pléiade, Salle Casserra, à 17 heures

Organisateur : mairie d'Allevard-les-Bains

## VENDREDI 22 JANVIER

### Ski Nocturne Géant

De 20h à 22h30.

60 % du domaine skiable éclairés. Télésiège  
du Grand Collet exceptionnellement ouvert.

Animation musicale sur les pistes, vin chaud.

Organisateur : Remontées mécaniques

## LES 23 ET 24 JANVIER

### Tournoi de foot en salle

Clubs isérois et savoyards

La Pléiade

Toute la journée, à partir de 9 heures

Organisateur : Pays d'Allevard Football Club

## DU 6 AU 12 FÉVRIER

### “Voyage urbanitaire à Pikine, Sénégal”

Exposition photographique de Pierre Borghi  
Salle Veyton, mairie d'Allevard-les-Bains

## JEUDI 18 ET VENDREDI 19 FÉVRIER

### Démo Tour Rossignol

Journée de glisse exceptionnelle sur le  
plateau du Super Collet! Skis et snowboard  
Rossignol à tester gratuitement. Nombreux  
stands et ambiance pop rock.

Organisateur : Station du Collet d'Allevard

## SAMEDI 20 FÉVRIER

### Soirée dansante

La Pléiade

Organisateur : Allevard Événements

Renseignements : office de tourisme du Pays  
d'Allevard

## SAMEDI 6 MARS

### Volley

Plateau du championnat de volley  
Minimes/Cadettes 4x4

La Pléiade, à 14 heures

Retrouvez toutes les informations du club  
sur le site :

<http://volleyballallevard.free.fr>

## JEUDI 18 MARS

### La petite sirène

Théâtre Danse

D'après le conte de Hans Christian  
Andersen, mise en scène par Marie Potonet,  
du centre dramatique national des Alpes

En partenariat avec la MC2

La Pléiade, L'Atelier, à 19 heures

Organisateurs : MC2 et la mairie

d'Allevard-les-Bains

## SAMEDI 20 MARS

### Fête de la Saint Joseph

## DIMANCHE 21 MARS

### Concert

Chorales du Pays d'Allevard, de Sisteron et  
de la Terrasse

Journée "Rétina France"

La Pléiade, à 16 heures

## SAMEDI 27 MARS

### Spectacle

"Le cri"

La Pléiade

Organisateur : Paroisse Saint-Éloi

## DIMANCHE 28 MARS

### Loto du sou des écoles

La Pléiade, L'Atelier, à 14 heures